

# Hiro'a

JOURNAL  
D'INFORMATIONS  
CULTURELLES

## *DOSSIER :* Les jeunes artisans tiennent Salon

- LA CULTURE BOUGE :** DES LIVRES, DES ÎLES, ET UN OCÉAN D'ÉCHANGES  
HURA TAPAIRU : L'EXPRESSION LIBRE DE LA DANSE
- TRÉSOR DE POLYNÉSIE :** LESTIKI REDRESSÉS DE TE FIIFII  
QUAND LA REINE MARAU DÉCOUVRAIT PARIS
- LE SAVIEZ-VOUS ? :** DANS LES COLLECTIONS DE TIMBRES DES ARCHIVES,  
L'HISTOIRE EN MINIATURE  
ÉCHAPPÉE BRETONNE POUR DES ARTISTES POLYNÉSIENS  
LE FESTIVAL TAPUTAPUÂTEA CÉLÈBRE LA CIVILISATION MĀ'OHĪ

NOVEMBRE 2019

NUMÉRO 146

MENSUEL GRATUIT

19<sup>e</sup>

SALON DU

LIVRE

LIRE EN POLYNÉSIE

HISTOIRES D'ÎLES



# J'embellis ma commune 2019 : créativité et valorisation des savoirs

TEXTE : NATEA MONTILLIER TETUANUI, ETHNOLOGUE AU SEIN DE LA DCP

30

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES



Remise des prix « J'embellis ma commune »

© Présidence

Le 30 août dernier, la cérémonie de remise de prix du concours « J'embellis ma commune 2019 » récompensait plusieurs associations pour la valorisation des espaces publics dans leurs îles respectives. Le jury s'était mobilisé pendant quinze jours pour visiter les sites concernés et les noter. Esthétisme, aspect environnemental et mise en valeur de la culture étaient les principaux critères.

Avion, bus, truck et parfois même deux à trois heures de poti mārara... les huit membres du jury du concours « J'embellis ma commune 2019 » – issus du secteur du tourisme, de l'environnement et de la culture – ont parcouru cette année trois archipels (Société, Marquises et Tuamotu) pour découvrir et noter le travail des associations engagées dans l'embellissement des espaces publics. La liste des décorations et aménagements témoigne de l'effort, de la créativité et du goût des trente-et-un participants : rondins, copeaux, ramarde, fare nī'au haupape (maison rectangle), fa'a'apu mā'a tanu (potager), lampadaire solaire, parterre de fleurs, cache-pot, guirlande, pot de fleurs, clôture, fresque, poubelle, etc.

Parmi les matériaux naturels, a pu être constatée l'utilisation du bois ('aito, cocotier, falcatta), de la pierre et des branches, des morceaux de corail blanc, des pierres noires volcaniques, des galets, du 'iri'iri (gravier) blanc, de la bourre de

coco, du bambou, des branches sèches, des coquillages, du sable blanc, de la terre, de la mousse, des algues, des troncs d'arbres ; et parmi les matériaux élaborés (moins appréciés du jury), ont été aperçus du concassé gris, des parpaings, des palettes de bois, des nacres polies percées, du compost...



Tahiti, Tiarei.

Par esthétisme et souci environnemental, le jury avait déconseillé l'usage de peinture sur pierre, de pneus, de bouteilles plastique ou en verre, de sacs plastique au profit de matières naturelles.

Le jury a été en particulier sensible à l'accueil aux formes diverses et variées : ponctualité, présentation de l'association et du projet, colliers de fleurs et/ou verdure, appel avec ou sans instruments (pū, tō'ere), musique avec instruments ('ukulele, guitare) et chanteurs. Collation de boisson sans sucres ajoutés, fruits frais, tubercules cuits, spécialités culinaires locales, l'attention portée à la tenue, celle des musiciens ; certaines associations avaient organisé une ou des animations : 'ōrero (discours), tressage, chant, danse ('aparima, hula, haka), légende, paripari (ode à la terre) dont les touristes locaux et étrangers sont friands. Quelques rares participants ont choisi la proximité d'un site culturel, la plupart ont opté pour un site naturel (point de vue) ; on trouvait des panneaux informatifs culturels, des messages de civisme, soucieux de l'écologie. Les plus ambitieux avaient parallèlement un projet culturel (fabrication de pirogue traditionnelle, plantation horticole).

Représentée dans le jury par Natea Montillier Tetuanui, la Direction de la culture et du patrimoine s'est impliquée dans ce concours en apportant son expertise notamment sur les plantes. Les archipels avaient présenté une totalité de cent-quarante-et-une variétés de plantes (dont 65 % modernes). La DCP préconise le choix de plantes indigènes ou endémiques liées aux utilisations ancestrales (tapa, tressage, ornement, sculpture, construction de maison ou de pirogue, alimentation, habitat d'oiseaux indigènes) et invite à la destruction des plantes envahissantes. Les plantes recommandées sont : 'ā'eho, 'ōpaero, 'āretu, 'auti, 'ie'ie, 'ō'aha, 'ofe, 'ōrā, 'uru, anuhe, fara, painapō, mē'ia, mōu'ū, nōnoha, pūrau, rō'ā, tō, pia, mautini, fē'i, ha'ari, pipiripi, aute.

Huahine, Teaferei'i.



La DCP encourage également les participants à respecter et promouvoir les sites culturels (pensez à la consulter avant de vous lancer dans l'embellissement d'un site) et à continuer de transmettre les savoirs polynésiens. Lors de son passage aux Marquises avec les autres membres du jury, Natea Montillier Tetuanui en a d'ailleurs profité pour interviewer les académiciens Julien Tamari'i, Félicienne Heita'a et Mano Gaubil sur leur travail au Tuhuka 'eo 'enata / 'enana (créé en 2000) et sur les savoirs pratiqués ('āpau 'enata - plantes médicinales marquisiennes; mā'a : taiero, ka'aku ; le massage). ♦

Les visites du jury dans les îles se sont déroulées du 21 mai au 6 juin. Un jury composé d'un représentant du ministère du Tourisme et du Travail (Johnston Hironui), du Service du tourisme (Heitaa Gérald), de la Direction de la culture et du patrimoine (Montillier Natea), de Tahiti Tourisme (Malatesta Tainui et Vicente Heimana), représentant du secteur de l'environnement (Biret Jerry) et de la marraine Tetoe Teipotemarama alias Yepo. À la suite des visites, le jury s'est réuni le jeudi 22 août afin de délibérer.

S'étaient inscrites au concours « J'embellis ma commune » des associations des communes des îles du Vent : Tahiti (8) et Moorea (2) ; des Tuamotu (1) ; des Marquises (7) ; des îles Sous-le-Vent : Ra'iātea (5) et Huahine (8). Chaque association tente d'obtenir l'aide des habitants du village (pour créer, entretenir, surveiller le site), de la commune (CAE, matériaux, engins), de l'État (service civique), du pays (équipement, environnement, tourisme, culture...).

Pour attribuer le grand prix inter-archipels, surnommé le "super prix", qui concerne tous les archipels, le jury a pris en compte les gagnants (1<sup>ère</sup> place) de chaque archipel et s'est concerté pour sélectionner la première, la deuxième et la troisième places. Les résultats sont les suivants :

- 1<sup>er</sup> prix : Comité du tourisme Tupehe Nui de Ua Huka (Ua Huka)
- 2<sup>e</sup> prix : Association A Rohi no te Tama no Haapu (Huahine)
- 3<sup>e</sup> prix : Comité du tourisme de Teva i Uta (Tahiti)

Le public a voté sur les réseaux sociaux pour élire également leur site favori.

31

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES